



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

15 OCTOBRE 2022

Le 15 octobre 2022 à 14h30, les membres actifs et actives de l'association Le Temps des Vacances se sont réunis au collège Déclic (69008) pour l'Assemblée Générale annuelle.

Étaient présent.e.s : Cécile Pasayan, Gilles Larvaron, Arian Larvaron, Caline Madignier, Marion Barone, Sandrine Poyet-Fawal, Lucine Gadiolet-Madignier, Baptiste Gadiolet-Madignier, Maxime Caumeil, Maxime Aasnard, Jean-Armand Barone, Tiphaine Choteau, Mathilde Vial, Jérôme Galaup, Michel Raggazzini, Michel Vial, Lucie Barthélémy, Benjamin Evans, Sarah Naciri, Léa Montes, Nathan Montes, Alexis Collaudin, Fanny Bonhomme, Florence Barone, Guillaume Schmid, Paul Kaczala, Catherine Manigaut, Alice Barone.

Un temps de discussion en forum ouvert a été organisé, autour des thèmes proposés par les membres en amont. Chacun et chacune était libre de circuler entre les différents pôles de discussion et de faire des propositions qui ont ensuite été votées en assemblée générale.

Les thématiques à l'ordre du jour :

- I. Matériel et activités pédagogiques
- II. Bâtiment : quelle transition énergétique ?
- III. Organisation pratique des séjours : séjour G15, centre aéré, enfants de Z
- IV. Les Z et les Top Z : le coach top Z et ouvrir le réseau
- V. Mise en œuvre du projet éducatif : quels prochains séjours ?

I. MATÉRIEL & ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Plusieurs points étaient proposés à la discussion :

- l'utilisation des enceintes musicales en randonnée et sur le centre du TDV
- bannir l'usage du téléphone dans la salle petit déj (particulièrement avant la réunion)
- comment mettre plus de fun dans les activités proposés et les moments festifs ?

• Les enceintes musicales

L'orientation que l'AG souhaite donner sur ce sujet est l'utilisation des enceintes musicales comme outil pédagogique, au service de l'animation, et non comme objet de loisir. La musique est là pour participer à l'animation et pas seulement comme fond sonore.

La discussion a également porté sur la sensibilisation des anims à cette question. Il a été proposé d'en discuter en amont avec l'équipe pédagogique de chaque séjour, par exemple pendant le week-end de préparation.

L'AG a voté pour délibérer si l'usage des enceintes devaient être décidé par l'association en AG ou rediscuté à chaque séjour :

- pour que ce soit une décision de l'association : 9
- pour que ce soit une décision par séjour : 16

• L'usage du téléphone en salle petit déj

Les discussions ont fait émerger que l'usage du téléphone en salle petit déj avant la réunion était un symptôme d'une question sous-jacente : celle de la cohésion de groupe. Il est important de traiter ce sujet de fond en priorité et de clarifier quelles sont les intentions pour le groupe à ce moment-là.

D'autre part, l'importance de redonner le sens des règles (notamment concernant le téléphone) et leur intention a été soulignée. C'est un rappel à faire en début de séjour à toute l'équipe pédagogique.

Cette question a engendré un débat autour de "l'horizontalité", autrement dit la volonté d'associer toute l'équipe à certaines décisions. Ainsi s'est reposée la question de savoir qui devait trancher sur la question des téléphones : l'association ou chaque séjour ?

- pour que ce soit une décision de l'association : 8
- pour que ce soit une décision par séjour : 13

• Le fun !

Peu de temps a été accordé à cette question. Nous avons simplement redit l'importance de sensibiliser les animateurs et animatrices à l'imaginaire (histoire, costume, musique...) et de l'usage du Livre des secrets.

Il a également été souligné que certains et certaines anims préparent des animations, jeux, veillées et autres imaginaires, en amont du séjour, ce qui leur permet de développer des idées originales et peaufinées : une pratique à encourager ?

II. BÂTIMENT : QUELLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

L'augmentation des prix de l'énergie a fortement impacté le budget du TDV, qui, en tant qu'association, ne bénéficie pas du bouclier tarifaire déployé pour les particuliers.

Ainsi, en 2022, les augmentations ont touché toutes les sources d'énergie de la colo :

- le fioul, destiné au chauffage et à l'eau chaude : + 9 000€
- l'électricité : + 11 500€ (c'est l'augmentation la plus forte : les dépenses en électricité sont ainsi passées de 3 500€ pour 2021 à 15 000€ pour 2022)
- le gaz : + 3 000€

Cette réalité économique recoupe la réflexion écologique déjà lancée par la comète bâtiment à l'issue de l'AG 2021. Aujourd'hui, 3 solutions sont à l'étude :

- la chaudière à bois
- la vente de chaleur
- la géothermie

Il s'agit de prioriser les sujets. Pour des questions éthiques et écologiques, **la priorité a été donnée au remplacement du système de chauffage au fioul.**

Cette décision prend en compte l'aspect économique, car l'augmentation du coût des autres énergies, notamment l'électricité, a un **impact soit sur la trésorerie de l'association, avec pour corollaire de réduire les investissements, soit ou sur le prix des séjours.** En effet, après l'été, il reste habituellement 80 000€ pour l'investissement. Cette année, en raison de la crise énergétique, il en reste 55 000€.

La comète bâtiment a choisi de favoriser le projet de géothermie : cette solution favorise l'autonomie sur la question du chauffage, avec un faible impact écologique. La géothermie demande l'investissement le plus lourd parmi les solutions envisagées : 45 000€, dont 20 000€ pour le Temps des Vacances, une fois les subventions déduites.

Cette solution se couple à une réflexion liée à l'électricité : la pompe à chaleur utilisée avec la géothermie nécessite un apport électrique. La comète bâtiment réfléchit donc à la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques à moyen-terme.

III. ORGANISATION PRATIQUE DES SÉJOURS : SÉJOUR G15, CENTRE AÉRÉ, ENFANTS DE Z

Plusieurs points avaient été proposés à la discussion :

- ouvrir l'inscription aux G15 uniquement pour 15 jours, au moins au séjour 1
- les modalités d'accueil des enfants en centre aéré (combien d'enfants ? combien de temps ?)
- l'intégration des enfants de Z de moins de 6 ans sur certains temps dans les groupes

- **Séjour G15 de 15 jours**

Proposition a été faite d'ouvrir les inscriptions aux G15 (14-16 ans) sur le séjour complet uniquement, soit 15 jours. Cette proposition s'inscrit dans la continuité des discussions entamées lors de la dernière AG (du 20 novembre 2021). Elle en reprend ainsi les principaux éléments :

- la volonté de construire une véritable dynamique de séjour avec ce groupe
- le sens pédagogique : s'engager sur 2 semaines, prendre le temps, nouer des amitiés solides à l'adolescence, faire émerger de véritables projets de groupe, expérimenter la vie d'un groupe dans le temps, laisser tomber les masques et les rôles
- un point de vigilance : un séjour de 15 jours demande un investissement financier plus important de la part des familles et le TDV a à cœur d'offrir la possibilité de ses séjours à un maximum d'enfants

La proposition concernerait uniquement le premier séjour (première quinzaine de juillet généralement) : en effet, en pratique, la plupart des G15 des séjours 2 et 3 viennent déjà 15 jours. Au premier séjour, en revanche, les places sont prises d'assaut dès l'ouverture dès inscriptions en janvier et des familles sont contraintes de ne réserver qu'une semaine. D'autre part, une crainte a été exprimée pour le séjour 3 que cela ne complique le remplissage du séjour.

Proposition : ouvrir les inscriptions G15 uniquement sur le séjour complet, pour le séjour 1, au mois de janvier. Puis, s'il reste des places dans le groupe, ouvrir la possibilité de s'inscrire une seule semaine :

POUR : 24

CONTRE : 0

- **L'accueil en centre aéré**

Les questions débattues concernaient :

- le nombre d'enfants que la colo peut accueillir en centre aéré tout en préservant la dynamique des groupes qu'ils intègrent
- les modalités d'accueil : combien de jours minimum ? peuvent-ils venir les week-ends pour rencontrer les groupes le dimanche et profiter de la fête le samedi ?
- les modalités d'inscription : quand peuvent-ils s'inscrire ? quand les familles doivent-elles régler ?
- les régimes alimentaires

La proposition : le TDV peut accueillir des enfants en centre aéré, jusqu'à 2 par groupe d'âge. Les enfants s'inscrivent à la semaine (du lundi au vendredi). La possibilité de venir sur les week-ends est ouverte, tout comme celle de participer à la nuit de camping. Les inscriptions se font avant l'été.

POUR : 24

CONTRE : 0

Quand les enfants accueillis en centre aéré ont des régimes alimentaires très spécifiques, les directeurs et directrices, en concertation avec les équipes de cuisine, peuvent demander aux familles de fournir un panier repas.

- **Enfants de Z**

Plusieurs questions étaient posées : à partir de quel âge accueillir les enfants de Z dans les groupes ? Sur quels temps ?

L'AG a voté pour instaurer une limite d'âge : les enfants de Z **dans l'année de leurs 5 ans** peuvent intégrer le groupe des plus jeunes sur certains temps.

POUR : 20

CONTRE : 1

Nous avons également rappelé une décision antérieure de l'association : une **discussion est ouverte dès le dimanche soir** entre les parents Z concernés, les directeurs ou directrices et les anims des plus jeunes pour déterminer ensemble comment fonctionner, en donnant la priorité aux besoins exprimés par les anims.

IV. LES Z ET LES TOP Z

- **Le coach top Z**

L'assemblée a discuté pour clarifier ce rôle et sa place, notamment car c'est une mission très utile et très appréciée des top Z mais qui attire peu de Z.

Plusieurs idées ont été avancées :

- identifier le coach top Z en amont du séjour (pour pouvoir se préparer)
- ouvrir la possibilité de coacher en binôme
- que ce soit le coach top Z qui fasse la réunion avec elles et eux avant le séjour, plutôt que Caline (actuelle responsable de la comète top Z) : ce peut être en présence, en visio ou bien lors du week-end de préparation du séjour (*NB : cette dernière expérience a été très positive avec l'équipe du séjour 3*)
- établir un système de parrainage entre un top Z et un Z, qui soit un peu l'ange gardien, afin de soutenir le coach et de créer du lien entre les deux équipes. L'ange gardien peut s'occuper de faire un bilan avec son top Z le dernier jour et éventuellement lui parler de la suite (être Z ou anim par exemple).
- créer une fiche pour définir la mission du coach

L'AG a décidé par consensus de proposer la mission de coach top Z dans le mail envoyé aux Z avant l'été, en donnant la possibilité de se mettre en binôme et en incluant la fiche mission.

Si personne ne se propose, nous en informons les Z et l'équipe s'organisera sur place, le premier jour du séjour.

Lucine s'est proposé pour écrire la fiche mission du coach top Z et Caline pour la relire.

- **Ouvrir le réseau Z**

L'assemblée a décidé de créer également une fiche pour chaque mission Z (cuisine, intendance, infirmerie, lingerie...) afin de pouvoir communiquer avec plus de clarté et permettre aux personnes qui découvrent la colo et le rôle de Z de se projeter.

Ces fiches seront envoyées avec la charte des Z et disponibles sur l'espace bénévole.

L'assemblée a proposé d'écrire ces fiches lors des temps des châtaignes ou hirondelles.

V. MISE EN ŒUVRE DU PROJET : QUELS PROCHAINS SÉJOURS ?

Sur ce pôle, les discussions étaient orientées par plusieurs questions :

- comment trouver plus de simplicité ?
- comment inclure les animateurs et les animatrices dans la construction de leur séjour ?
- comment faire fonctionner la grande équipe en "intelligence collective" ? (comment s'appuyer sur les ressources de tout le groupe ?)

Les discussions ont convergé vers **une envie de co-construction**, avec les différentes équipes présentes.

Plusieurs propositions ont été faites, avec différents degrés de co-construction et de partage des responsabilités :

- level 1 : proposition d'outil à destination des directeurs et directrices : donner une couleur, un axe particulier, qui sera au cœur des décisions du séjour, pour s'y référer avec simplicité, et pour fédérer l'équipe (*par exemple : la simplicité ou l'enfant acteur ou être et faire ensemble ou célébrer...*)
- level 2 : avant de lancer le recrutement des anims, des Z et des top Z pour un séjour, réunir un petit noyau de personnes motivées pour réfléchir ensemble aux grandes orientations du séjour et les moyens de les mettre en place. Ce peut être n'importe quel adulte bénévole sur le séjour.

L'assemblée a émis une vigilance particulière pour communiquer ces orientations et choix au reste de la grande équipe avec ouverture et clarté, afin que chacun et chacune puisse se positionner, prendre sa place et se sentir pleinement appartenir à l'équipe.

- level 3 : co-construire le séjour depuis le début, avec tous les adultes présents sur le séjour. La proposition concernait le séjour d'hiver, dont l'équipe et la durée sont plus réduites, ce qui permettrait d'expérimenter plus facilement.
- level 3 bis : co-construire un séjour en itinérance, qui pourrait avoir lieu en même temps qu'un autre séjour sur le centre
- level 4 : un jour, peut-être, co-construire un séjour avec les colons... ;)

La comète direction (Lucie & Caline) vont envoyer aux potentiels directeurs et directrices les propositions de séjour, comme ici présentées, en leur demandant de se positionner avant fin octobre.

Puis, le cas échéant, les noyaux se formeront d'ici fin novembre, afin de lancer les inscriptions en janvier avec confiance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h.

Merci à tous et à toutes pour votre participation, votre implication et vos idées !